

# Mesn!l'infos!

>>> Informations municipales - Septembre 2020

## Le mot du Maire

Madame, monsieur,  
chers Mesnilois, chers amis,

"À vos côtés" car la crise sanitaire a été un appel à davantage de solidarité et de cohésion. Ce temps de crises se prolonge, notamment au niveau économique et social. Des entreprises ont souffert, des salariés sont inquiets pour leur emploi. Evidemment, à la hauteur de nos moyens, nous avons à en tenir compte.

"À vos côtés" car le mandat municipal est avant tout proximité et écoute. C'est dans cet esprit que nous avons géré le confinement et sa sortie due au Covid-19 ainsi que la distribution des masques.

C'est aussi dans cet esprit que doit se faire la rentrée scolaire. C'est un temps très particulier que nous avons vécu. Ne l'oublions surtout pas et adoptons de façon durable les gestes barrières ainsi que le port du masque dans tous les lieux clos. Cette crise nous a montré la fragilité de notre économie, le danger de la mondialisation... Je ne sais pas quelles leçons nous en tirerons, à court terme puis à plus long terme. Mais nous savons tous que l'être humain a la mémoire courte et que peut-être les prix attractifs des produits venant de l'étranger seront plébiscités. Mais il faudra se souvenir que pendant deux mois si on n'avait pas eu des entreprises, des commerces et des initiatives locales pour nous aider à passer ce cap, y serions-nous arrivés ?

Je veux remercier très chaleureusement tout le personnel communal qui est resté mobilisé et dévoué mais et particulièrement les soignants de notre territoire, le cabinet d'infirmières du Mesnil-Amelot, le cabinet médical communal d'avoir répondu à la sollicitation d'urgence. Bien évidemment un grand bravo à tout le personnel hospitalier de notre département et de notre pays et à toutes celles et ceux qui ont permis, même à un rythme réduit, que la vie continue. Aujourd'hui, il faut regarder devant, arrêter la sinistrose des médias, il faut innover et notre pays est en capacité de le faire. Au Mesnil-Amelot la vie reprend doucement mais sûrement.

Je veux remercier très chaleureusement tout le personnel communal qui est resté mobilisé et dévoué mais et particulièrement les soignants de notre territoire, le cabinet d'infirmières du Mesnil-Amelot, le cabinet médical communal d'avoir répondu à la sollicitation d'urgence. Bien évidemment un grand bravo à tout le personnel hospitalier de notre département et de notre pays et à toutes celles et ceux qui ont permis, même à un rythme réduit, que la vie continue. Aujourd'hui, il faut regarder devant, arrêter la sinistrose des médias, il faut innover et notre pays est en capacité de le faire. Au Mesnil-Amelot la vie reprend doucement mais sûrement.

**Alain Aubry**

Maire du Mesnil-Amelot  
1<sup>er</sup> Vice-Président à la CARPF



Bien  
Fidèlement,

## A noter dans vos agendas

### mardi 1<sup>er</sup> septembre

8h30 - Rentrée des classes, école Saint Exupéry

### vendredis 4, 11, 18 et 25 septembre

Collecte des déchets verts à sortir la veille au soir

### samedi 12 septembre

18h30 - Messe + baptême, église Saint Martin

### samedi 19 septembre

20h - Concert des Journées du Patrimoine : "Quatuor de cuivres des musiciens de l'orchestre de Paris" et orgue - Eglise Saint Martin

### samedi 3 octobre

12h/18h - Fête de la Nature - Parvis salle Maurice Droy

### dimanche 4 octobre

9h30 - Messe, église Saint Martin

### samedi 10 octobre

19h30 - Fête de la bière - Parvis Maurice Droy

**ANNULÉE**

### dimanche 11 octobre

16h - Concert AROEHM - Eglise Saint Martin

## La mairie reprend ses horaires habituels

Lundi	9h-12h	14h-18h
Mardi	9h-12h	14h-18h
Mercredi	9h-12h	
Jeudi	9h-12h	14h-18h
Vendredi	9h-12h	14h-17h

## Jeu de l'été

Vous avez jusqu'au 30 septembre, minuit pour trouver les rébus du jeu de l'été (Mesnilois n°24). Le bulletin devra être déposé à l'accueil de la mairie ou envoyé par mail à [isabelle.rigault@lemesnilamelot.fr](mailto:isabelle.rigault@lemesnilamelot.fr). La question subsidiaire départagera les éventuels ex aequo. Le gagnant remportera 2 "grands menus du jour" (hors boisson) offerts par le restaurant L'Atelier à Moussy le Neuf. Jeu gratuit, ouvert à tous (Mesnilois et extérieur). 1 seul bulletin par famille.

Pour tout renseignement, contactez Isabelle Rigault au 01 60 03 60 83.



## Subvention au transport scolaire

Pour la rentrée scolaire 2020-2021, Roissy Pays de France reconduit son soutien aux étudiants, lycéens, collégiens et leur famille en prenant en charge une partie des frais liés au transport scolaire. Seuls les habitants de l'agglomération bénéficient de ce dispositif.

Nouveauté cette année : les enfants de moins de 11 ans peuvent désormais bénéficier d'un tarif préférentiel.

Comment en bénéficier : <http://swll.to/transport-2020>.

Pour compléter la participation de la Région, du Département et celle de la CARPF, **la municipalité a reconduit son aide financière à tous les collégiens, lycéens, apprentis et étudiants mesnilois à hauteur de 50% sur le reste à charge des familles.**

Ne renvoyez pas directement votre dossier à Imagine R, mais déposez-le en mairie avant le 15 juillet pour bénéficier de la subvention.

## Jeunesse

**Appel aux jeunes lauréats** Les jeunes Mesnilois ayant obtenu un brevet des collèges, CAP, Bac ou BTS sont invités à se présenter à l'accueil de la mairie, munis de leurs justificatifs (relevé de notes ou diplôme, pièce d'identité, taxe d'habitation et RIB) afin de se voir récompensés d'une prime de 250€ ou 300€ selon le niveau de l'examen obtenu.

Pour chaque jeune Français de 16 ans, le recensement doit être effectué pour participer à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**, passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans (CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...), être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans. Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie dans les 3 mois qui suivent son 16<sup>e</sup> anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique. Le jeune doit fournir : une pièce d'identité (CNI, passeport...), son livret de famille, une déclaration indiquant ses nom, prénom, date et son lieu de naissance et ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

## En cas d'urgence

**Commissariat de Villeparisis** : 01 60 21 36 50

**Police municipale** : 01 34 31 31 21,  
[police@roissypaysdefrance.fr](mailto:police@roissypaysdefrance.fr)

**SAMU** : 15

**Pompiers** : 18 (112 depuis un portable)

**Emplacements défibrillateurs** :

- accueil de la mairie
- groupe scolaire St Exupéry
- accueil de loisirs les Moussaillons
- gymnase
- salle polyvalente Maurice Droy
- vestiaire foot

**Pharmacie de garde** : téléphonez au commissariat de Villeparisis au 01 60 21 36 50

## Santé

**Prochain don de sang :**

**Longperrier, lundi 21 septembre** de 14h30 à 19h30, salle des archers, 2 rue de Maincourt

**Principe** : on prélève de 420 à 480 ml de sang, en fonction du poids du donneur. **Durée** : l'acte lui-même dure 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute le temps de l'entretien prédon, puis le temps de repos et de collation qui suit le prélèvement, le don de sang prend environ 45 minutes. **Délai** : il faut respecter un délai d'au moins 8 semaines entre 2 dons de sang total. **Fréquence** : une femme peut donner son sang maximum 4 fois par an, un homme 6 fois par an. Plus d'infos au 06 63 27 10 53.

## Associations

**Reprise des 3 ateliers Théâtre** le mercredi 9 septembre, salle Maurice Droy. Enfants : 16h/18h, ados : 18h/20h et adultes : 20h/22h. Contactez Lionel au 06 60 45 20 14.

François Felt vous propose **une reprise des cours de guitare** le lundi 7 septembre. Inscriptions lors du 1<sup>er</sup> cours de chaque élève (journée de pré-inscription annulée). Afin de respecter les consignes de distanciation, il organisera un cours particulier d'une heure tous les 15 jours, à la place d'un cours à 2 élèves/Heure, au moins jusqu'aux vacances de la Toussaint. Contact : 06 70 86 99 83.

Reprise des **cours de batterie/Piano** lundi 14 septembre. Inscriptions par téléphone auprès de Philippe Dubrulle au 06 84 28 21 38

Retrouvez **le planning complet** avec les horaires et contacts sur [www.lemesnilamelot.fr/les-associations/](http://www.lemesnilamelot.fr/les-associations/) ou dans le Mesnilois n° 24.

## Emploi/Formation

Initiative95 vous informe sur **Les fondamentaux de la création d'entreprise** jeudi 24 septembre, 9h30/12h à la maison pour tous, 3 chemin de Couronne, Villeparisis. Inscriptions et renseignements au 01 30 31 96 60.

## n° pratiques

**Centre municipal de santé** : 01 85 76 79 21

**Infirmières du Mesnil-Amelot** : 07 88 46 44 67

**Cabinet ostéopathe** : 01 60 35 57 24

**Don du sang** : [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

**Urgences eau** : 0 977 408 408

**Urgences sécurité gaz** : 0 800 47 33 33

**Urgences enedis** : 09 72 67 50 77

**Collecte déchets ménagers (Sigidurs)** : 0 800 735 736

**Permanence France Victimes 77** jeudi 17 septembre de 14h à 17h sur RV au 01 60 03 51 18

**Permanence Rodrigue Kokouendo** 01 60 31 38 02